

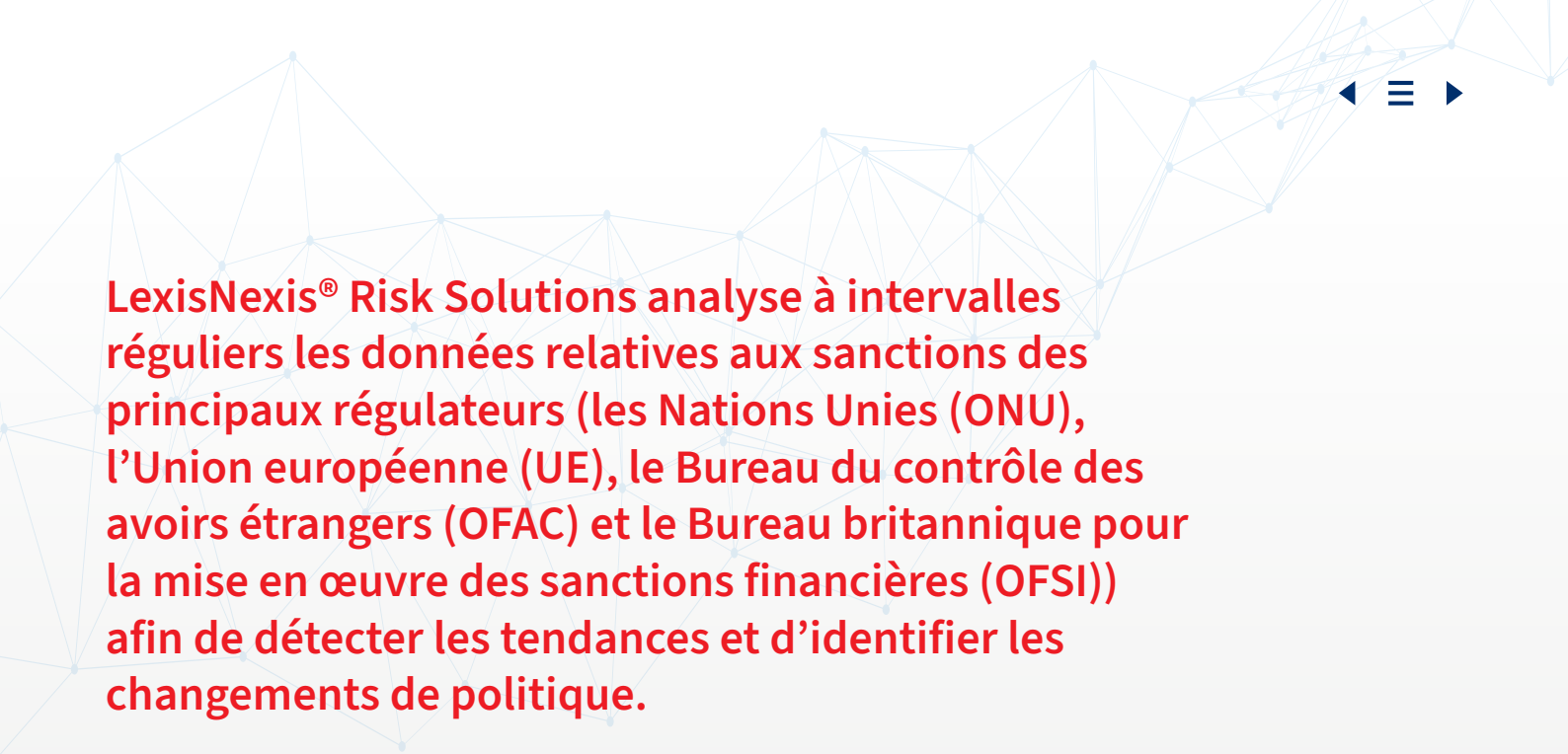
Évolution des principales listes de sanctions

Rétrospective de l'année 2022

Table des matières

- ① Introduction
- ② Qu'entendons-nous par activité en matière de sanctions ?
- ③ Gros plan sur les organismes : l'ONU
- ④ Gros plan sur les organismes : l'UE
- ⑤ Gros plan sur les organismes : l'OFAC
- ⑥ Gros plan sur les organismes : l'OFSI
- ⑦ Conclusion
- ⑧ Comment nous pouvons vous aider





LexisNexis® Risk Solutions analyse à intervalles réguliers les données relatives aux sanctions des principaux régulateurs (les Nations Unies (ONU), l'Union européenne (UE), le Bureau du contrôle des avoirs étrangers (OFAC) et le Bureau britannique pour la mise en œuvre des sanctions financières (OFSI)) afin de détecter les tendances et d'identifier les changements de politique.

Les premiers mois de l'année 2022 ont été marqués par une hausse d'une ampleur et d'une cadence inégalées de l'activité en matière de sanctions en raison de la guerre en Ukraine. Malgré un ralentissement de cette activité après le pic atteint aux mois de février et de mars, l'introduction et la mise à jour de listes de sanctions par les régulateurs et les organismes se sont poursuivies à un rythme considérablement plus élevé que par le passé.

Sans surprise, la grande majorité (80 %) des changements apportés aux listes de sanctions en 2022 concernent la situation en Ukraine. Cependant, l'exceptionnelle intensité de cette activité est également due à différentes évolutions géopolitiques, notamment à d'autres conflits, à des violations des droits de l'homme et au développement d'armes de destruction massive. Tout au long de l'année, les gouvernements et les organisations internationales, telles que l'UE, l'ONU, l'OFAC et l'OFSI, ont imposé et appliqué des sanctions ciblant des pays, entités et personnes participant à des activités menaçant la paix et la sécurité internationales.

Les données citées dans cet e-book se réfèrent à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

80 %

des changements apportés aux listes de sanctions en 2022 concernaient la situation en Ukraine.

Qu'entendons-nous par activité en matière de sanctions ?

Sanction

(nom)

sanc-tion | sãksjõ

Mesure ou ordre dont l'objectif est de forcer un pays à obéir aux lois internationales en limitant ou stoppant les relations commerciales avec celui-ci, en interdisant de lui fournir une aide économique, etc.



L'activité mondiale en matière de sanctions fait référence aux mesures prises par les gouvernements et les organisations internationales afin de limiter le commerce, les transactions financières et d'autres formes d'interaction avec des personnes, entités ou pays considérés comme étant une menace à la paix et à la sécurité internationales ou ne respectant pas les droits de l'homme.

L'UE, l'ONU, l'OFAC et l'OFSI comptent parmi les principaux acteurs imposant et appliquant des sanctions à l'échelle mondiale. Les sanctions peuvent prendre différentes formes, par exemple le gel d'avoirs, des interdictions de voyager, des embargos sur les armes et des restrictions commerciales. Leur impact peut être considérable, étant donné leur capacité à restreindre substantiellement la pratique du commerce international et l'accès aux systèmes financiers des pays, entités ou personnes ciblées. L'efficacité des sanctions n'est cependant pas garantie.

Elle dépend en effet de facteurs divers, notamment de la volonté des pays, entités ou personnes ciblées à changer leur comportement, de la volonté de la communauté internationale à appliquer les sanctions et de la capacité des pays, entités ou personnes ciblées à s'adapter et à trouver d'autres sources de financement et de commerce. Les sanctions peuvent avoir un impact économique et politique considérable, affectant le secteur commercial et financier international, mais peuvent également avoir des répercussions non intentionnelles, portant atteinte par exemple à la population civile.

Les sanctions demeureront probablement un outil important au sein de la sphère géopolitique, dans un contexte dans lequel les évolutions et les changements en matière de sanctions des différents pays et organisations façonnent les politiques et le commerce à l'échelle mondiale.

Pour les entreprises, il est important de rester au fait de la situation en matière de sanctions, le non-respect de ces dernières pouvant entraîner de graves préjudices financiers et porter atteinte à leur réputation, notamment par l'application d'amendes et de pénalités et l'engagement d'actions en justice. En outre, les sanctions évoluent en permanence, par l'ajout sur les listes de nouvelles entités et personnes et par la mise à jour des listes existantes.

Les entreprises doivent suivre ces changements afin de veiller à ne pas interagir par inadvertance avec des entités ou personnes faisant l'objet de sanctions. Le non-respect des réglementations en matière de sanctions peut se solder par la perte de marchés ou porter préjudice aux relations entretenues avec les clients, fournisseurs et partenaires. À cet égard, il est indispensable pour les entreprises de mettre en œuvre un programme rigoureux assurant le respect des sanctions et comportant le contrôle régulier des clients, fournisseurs et partenaires commerciaux sur la base des listes de sanctions et l'application de mesures appropriées d'atténuation des risques.

“

« Pour les entreprises, il est important de rester au fait de la situation en matière de sanctions, le non-respect de ces dernières pouvant entraîner de graves préjudices financiers et porter atteinte à leur réputation, notamment par l'application d'amendes et de pénalités et l'engagement d'actions en justice. »

Principaux enseignements

Nombre de mises à jour des listes de l'ONU, de l'UE, de l'OFAC et de l'OFSI

329

193 s1 136 s2

2022

Nombre net de désignations ajoutées

+5 674

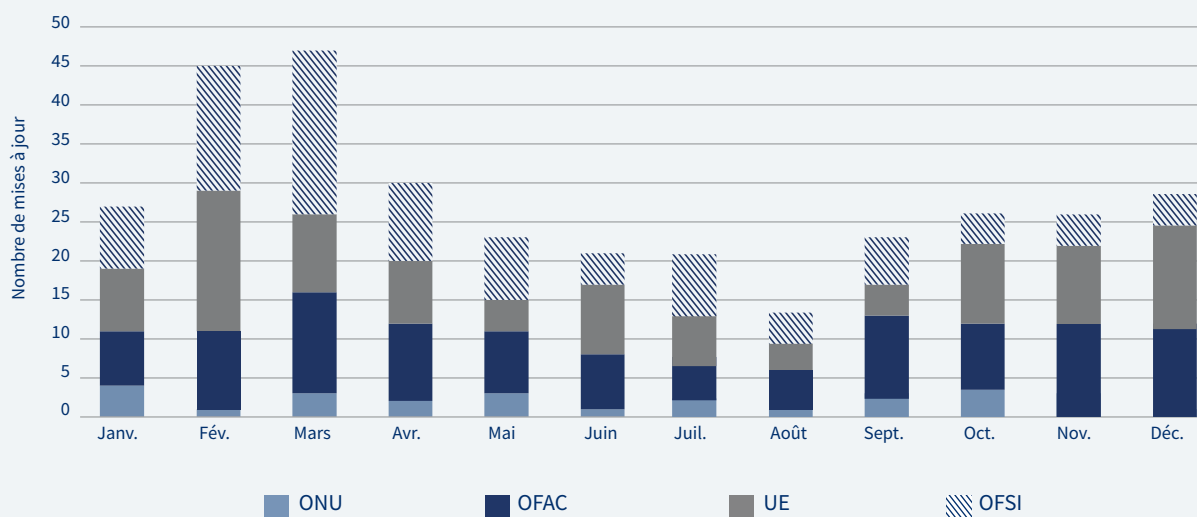
+3 854 s1 +1 820 s2

2021

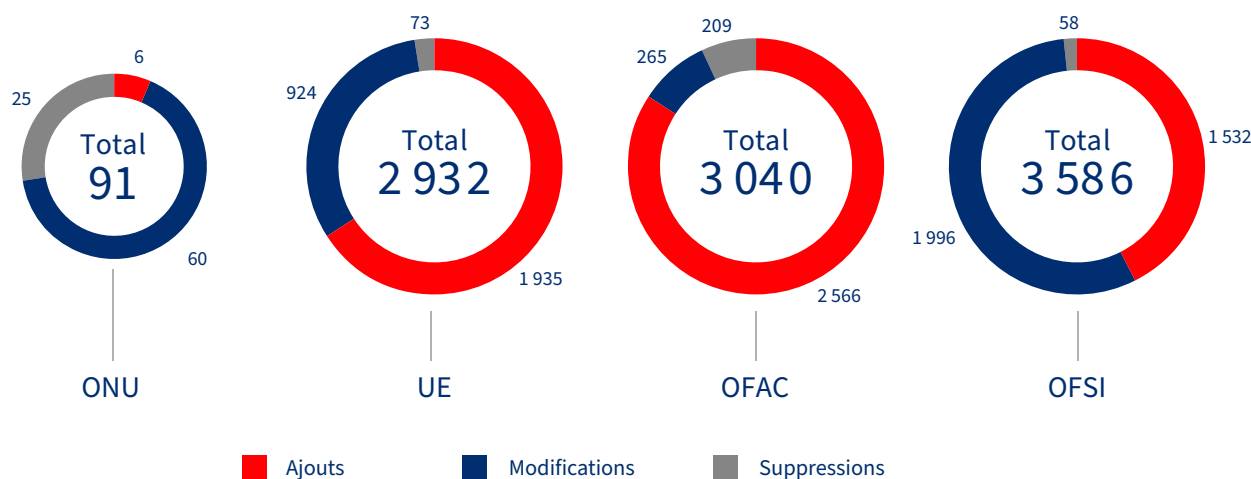
211

+517

Nombre de mises à jour de listes par organisme en 2022



Changements totaux en 2022



Principaux enseignements

Points saillants

D'autres événements exceptionnels ont entraîné l'ajout de désignations sur les listes de sanctions :

Pays

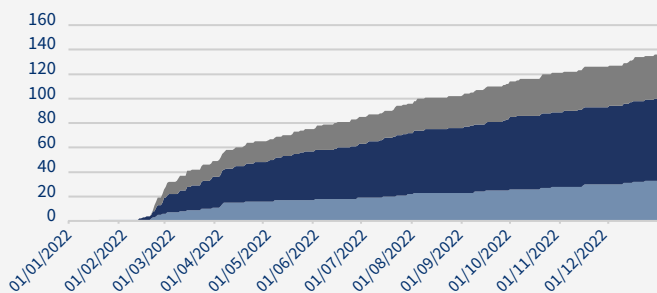
- Corée du Nord – intensification des activités balistiques et liées au nucléaire.
- Iran – répression des mouvements de protestation ; soutien à la Russie sous la forme de livraisons de drones.
- Syrie – recrutement de mercenaires pour aider la Russie.
- Birmanie – maintien de la désignation un an après le coup d'État militaire, alors que la répression interne se poursuit.
- Haïti – nouveau programme de sanctions au niveau de l'ONU. Les États-Unis avaient désigné ce pays en vertu de la loi Magnitski pendant deux ans.

Thématique

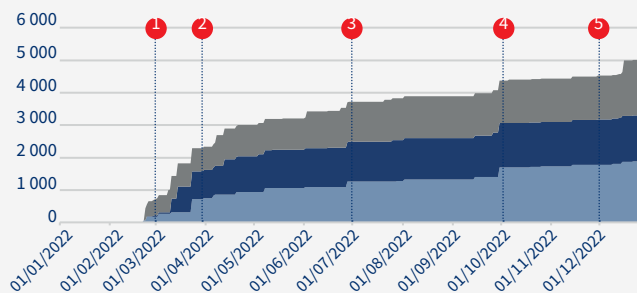
- Activité continue en matière de sanctions visant des groupes terroristes dans le monde entier.
- Les sanctions relatives aux droits de l'homme à l'échelle mondiale et à la lutte contre la corruption demeurent à un niveau élevé, dans l'attente du programme de lutte contre la corruption de l'UE.
- Poursuite de l'application rigoureuse de sanctions par les États-Unis à l'encontre des personnes et entités impliquées dans le trafic de drogues, par le biais de la prolongation des actions adoptées.
- Intense activité en matière de sanctions due également aux programmes associés à la cybercriminalité et aux armes chimiques.

Mises à jour des listes et désignations en rapport avec la Russie

Mises à jour des listes en rapport avec la Russie – 2022



Désignations en rapport avec la Russie – 2022



Quantification de l'activité « inégalée » en matière de sanctions :

Cadence élevée des mises à jour des listes :

329

mises à jour de listes

+56 %

d'augmentation du nombre de mises à jour de listes par rapport à 2021

Le poids écrasant du conflit entre la Russie et l'Ukraine

41,6 %

de toutes les mises à jour de listes

+80 %

des nouvelles désignations

Augmentation considérable des ajouts aux listes de sanctions :

5 674

ajouts nets pour les quatre listes (6 039 ajouts ; 365 suppressions)

+997,5 %

de désignations nettes par rapport à 2021

Principaux événements

- 1 Envoi de troupes russes en Ukraine
- 2 Ciblage du secteur de la défense et du secteur industriel russes
- 3 Réaction aux atrocités commises à Boutcha et Marioupol
- 4 Annexion de Kherson et Zaporijjia – mobilisation partielle
- 5 Attaques de grande ampleur contre la population et l'infrastructure civiles

Gros plan sur les organismes : l'ONU

L'Organisation des Nations Unies (ONU) est l'un des principaux acteurs imposant des sanctions à l'échelle mondiale. Le Conseil de sécurité de l'ONU a le pouvoir d'imposer des sanctions à des pays ou à des personnes qui menacent la paix et la sécurité internationales. Les sanctions de l'ONU prévoient par exemple le gel d'avoires, des interdictions de voyager et des embargos sur les armes.



Activité :
Ajout, modification,
ou suppression de
91 désignations

par le biais de
22
mises à jour...

ayant entraîné
un changement net de

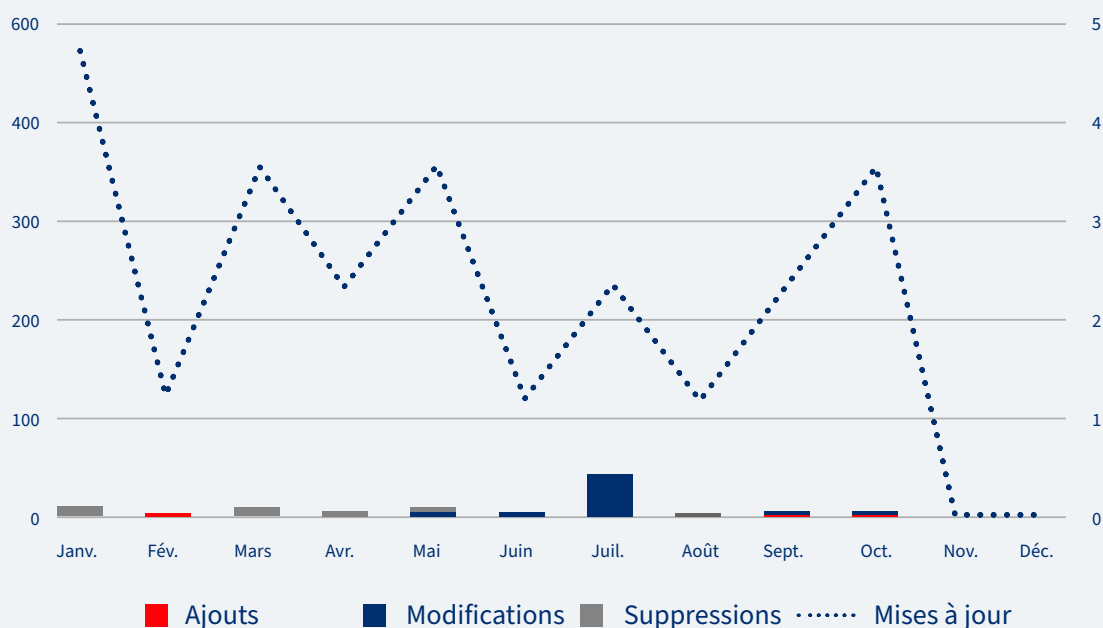
-19
désignations



Mises à jour de l'ONU : ampleur et nature des changements

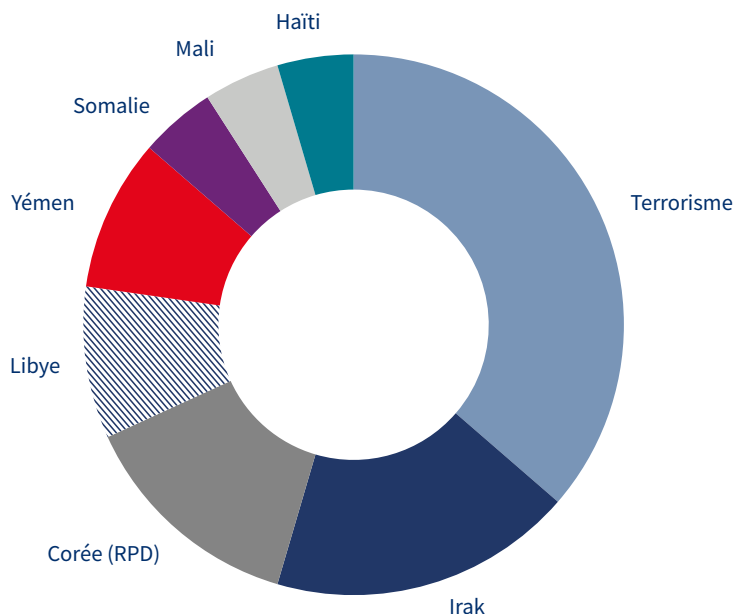
Fluctuations des désignations

Nombre de mises à jour de listes



Gros plan sur les organismes : l'ONU

Programmes ayant déclenché des mises à jour



Points saillants

L'activité en matière de sanctions de l'ONU est restée à un niveau très faible en 2022, avec seulement 22 mises à jour de listes pour huit programmes. Le Conseil de sécurité n'a procédé qu'à six nouvelles désignations :

- Sanctions frappant le Yémen, à l'encontre de trois personnes associées aux Houthis.
- Sanctions pour terrorisme à l'encontre d'une organisation agissant en Syrie et associée à Al-Qaïda.
- Sanctions concernant la Somalie, visant un responsable du groupe terroriste al-Chabab.
- En Haïti, désignation d'une personne dans le cadre d'un nouveau programme de sanctions de l'ONU déployé en réaction à la situation dans le pays.

L'ONU a levé les sanctions visant 24 personnes et entités :

- Suppression de 13 personnes et entités autrefois désignées en vertu du programme de sanctions à l'encontre de l'Irak et s'inscrivant dans le cadre de l'abandon progressif des sanctions frappant le pays (40 suppressions en 2021).
- Suppression de 11 personnes et entités frappées par les sanctions s'appliquant à l'EI / Al-Qaïda, à la suite de demandes de suppression d'États membres ou dans le cadre du processus de révision régulier effectué par le comité des sanctions des Nations Unies.

En raison de l'absence de consensus au sein du Conseil de sécurité de l'ONU sur des enjeux primordiaux internationaux (la guerre en Ukraine, la situation en Syrie ou la situation en Birmanie), l'activité en matière de sanctions de l'ONU est restée limitée en 2022, comme ce fut le cas aux cours des dernières années. La liste des sanctions de l'ONU a continué à diminuer en 2022 (suppression de 19 désignations).

Gros plan sur les organismes : l'UE

L'Union européenne (UE) est une autre organisation importante participant à l'imposition de sanctions. L'UE impose des sanctions à des pays, des groupes et des personnes par le biais de sa politique étrangère et de sécurité commune (PESC), qui est régie par le Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE.



Activité :
Ajout, modification
ou suppression de
2 932 désignations



par le biais de
103
mises à jour

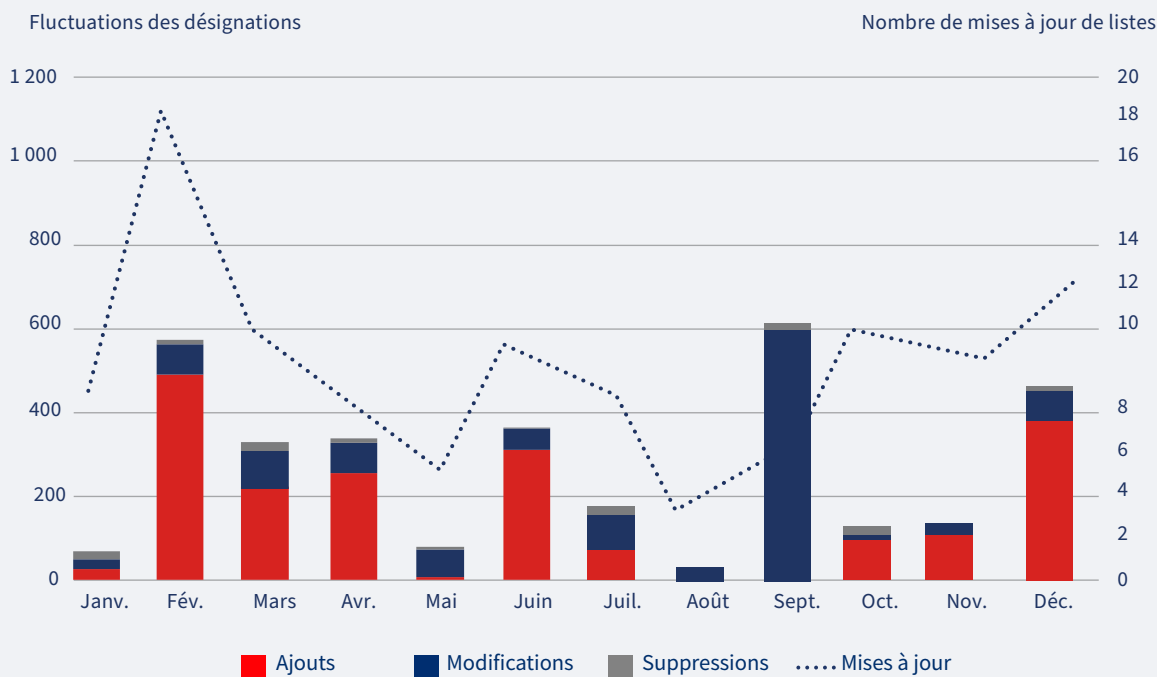
ayant entraîné un
changement net de

+1 862

désignations

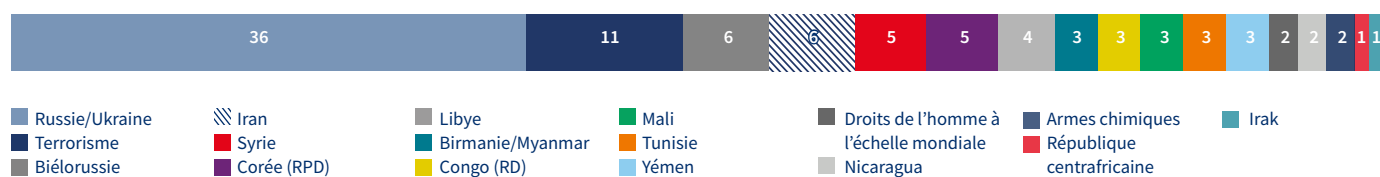


Mises à jour de l'UE : ampleur et nature des changements



Gros plan sur les organismes : l'UE

Programmes ayant déclenché des mises à jour



Points saillants

Activité en matière de sanctions en relation avec le conflit entre la Russie et l'Ukraine :

- Les neuf paquets de sanctions à l'encontre de la Russie adoptés tout au long de l'année 2022 ont pesé considérablement sur les sanctions de l'UE :
 - La réaction immédiate et tout au long du premier semestre 2022 a entraîné 22 mises à jour de listes associées à la Russie, engendrant 1 227 nouvelles désignations.
 - La pression s'est maintenue au cours du deuxième semestre 2022, avec 14 mises à jour, notamment au quatrième trimestre, au cours duquel 416 désignations ont été ajoutées.
- Importante concentration d'activités en matière de sanctions de l'UE en rapport avec des programmes associés à la Russie :
 - 35 % des mises à jour de listes
 - 91 % des ajouts nets
- Sanctions associées à la Russie en 2022 :
 - 36 mises à jour de listes
 - 1 697 désignations nettes

Activité continue en matière de sanctions dans le cadre de toute une série de programmes :

- Principaux programmes concernant des pays :
 - IRAN : 65 désignations nettes en réaction aussi bien aux répressions internes qu'à l'aide fournie à la Russie sous forme de drones.
 - BIRMANIE : 46 désignations nettes en réaction aux incessantes et graves violations des droits de l'homme commises par les forces armées birmanes.
 - CORÉE DU NORD : 23 désignations nettes en réaction à la poursuite par le régime de ses activités liées aux missiles balistiques.

Principaux programmes thématiques :

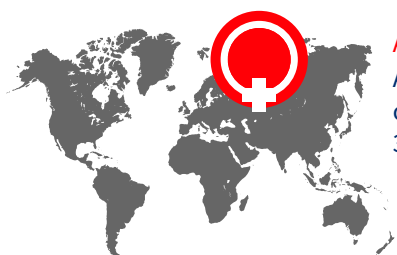
- ARMES CHIMIQUES : 11 désignations nettes en réaction aux violations présumées de la Convention sur les armes chimiques par les services de renseignement russes et l'armée syrienne.
- TERRORISME : aucune désignation nette, mais plusieurs actions entraînant la modification de la liste des cibles par le biais de 11 mises à jour (14 désignations, 14 suppressions).
- DROITS DE L'HOMME À L'ÉCHELLE MONDIALE : aucune nouvelle désignation ; activité limitée à la mise à jour des informations sur les cibles existantes.

Importante concentration d'activités en matière de sanctions de l'UE en rapport avec des programmes associés à la Russie :

- 35 % des mises à jour de listes
- 91 % des ajouts nets

Gros plan sur les organismes : l'OFAC

Le Bureau américain de contrôle des avoirs étrangers (OFAC) du Département du Trésor des États-Unis est chargé de l'administration et de l'application des sanctions adoptées par les États-Unis. L'OFAC met en œuvre des programmes de sanction visant des pays, entités et personnes participant à des activités telles que le terrorisme ou le trafic de drogues ou violant les droits de l'homme. Les sanctions de l'OFAC prévoient le blocage de biens, l'interdiction de procéder à des transactions et l'interdiction de voyager.



Activité :
Ajout, modification
ou suppression de
3 040 désignations

par le biais de

109

mises à jour...

ayant entraîné
un changement net de

+2 831

désignations

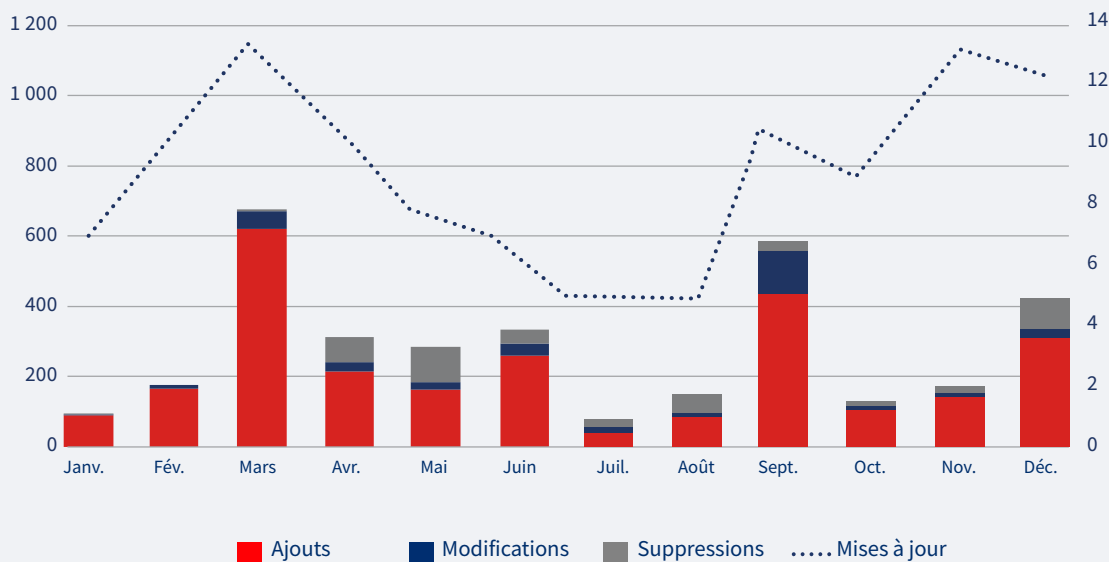
OFAC



Mises à jour de l'OFAC : ampleur et nature des changements

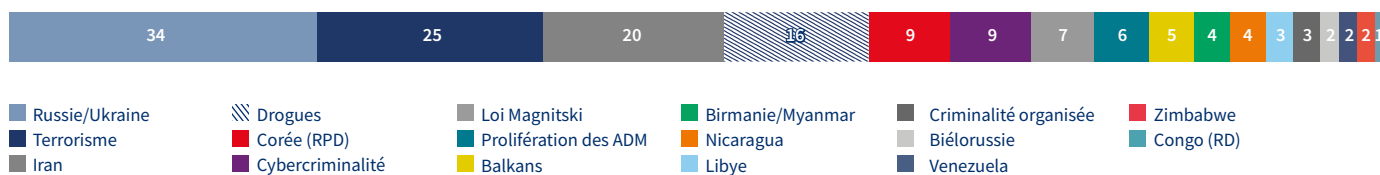
Fluctuations des désignations

Nombre de mises à jour de listes



Gros plan sur les organismes : l'OFAC

Programmes ayant déclenché des mises à jour



Points saillants

Activité en matière de sanctions en relation avec le conflit entre la Russie et l'Ukraine :

- Tout au long de l'année, l'OFAC a mis en œuvre un nombre important de sanctions dans le cadre essentiellement du programme de 2021 sur les activités nuisibles de la Russie :
 - Dans les semaines qui ont suivi l'invasion et jusqu'à la fin du premier trimestre 2022, 749 nouvelles désignations ont été effectuées par le biais de 11 mises à jour.
 - En guise de réaction continue à l'escalade du conflit : 517 et 440 nouvelles désignations ont été effectuées respectivement aux deuxième et troisième trimestres, le pic ayant été atteint le 30 septembre à la suite des simulacres de référendums et de l'annexion des régions de Donetsk, Louhansk, Kherson et Zaporijjia.
 - Toutes les mises à jour de plus de 10 désignations (21 mises à jour) étaient associées à la Russie.
- Sanctions associées à la Russie en 2022 :
 - 34 mises à jour de listes
 - 1 864 désignations nettes
- Importante concentration d'activités en matière de sanctions de l'OFAC en rapport avec des programmes associés à la Russie :
 - 22 % des mises à jour de listes
 - 79 % des ajouts nets

Activité continue en matière de sanctions dans le cadre de toute une série de programmes :

- Principaux programmes concernant des pays :
 - IRAN : 20 mises à jour, dont la plupart des nouvelles désignations ont eu lieu au deuxième semestre 2022 à la suite des répressions internes et des activités illicites d'exportation.
 - SANCTIONS À L'ENCONTRE DE LA CORÉE DU NORD : 9 mises à jour et ajout de 22 cibles, en réaction à la reprise des activités et aux nombreux tests liés aux missiles balistiques et à des cyberactivités malveillantes.
 - 11 nouvelles désignations dans le cadre de son programme BALKANS visant la corruption des responsables et la criminalité organisée agissant en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro et en Macédoine du Nord.
 - ZIMBABWE : suppression de 28 désignations de la liste de l'OFAC.
- Principaux programmes thématiques :
 - Terrorisme : 25 mises à jour de listes en relation avec le terrorisme, ayant entraîné une augmentation nette de 175 désignations.
 - Drogues : 16 mises à jour, dont toute une série de nouvelles désignations et de suppressions, qui reflètent les efforts continus déployés pour perturber le trafic illicite de drogues.
 - Prolifération des ADM : ajout de 25 désignations par le biais de 6 mises à jour, la plupart des cibles étant également désignées dans d'autres programmes de l'OFAC, essentiellement en relation avec l'Iran.
 - Droits de l'homme à l'échelle mondiale et corruption : poursuite des activités de l'OFAC avec, parmi les principales désignations, une société de pêche chinoise cotée au NASDAQ.

Gros plan sur les organismes : l'OFSI

Le Bureau britannique pour la mise en œuvre des sanctions financières (OFSI) est chargé de la mise en œuvre et de l'application des sanctions financières au Royaume-Uni. Les sanctions de l'OFSI prévoient par exemple le gel d'avoirs, des interdictions de voyager et des restrictions commerciales.



Activité :
Ajout, modification
ou suppression de
3 586 désignations...

par le biais de
95
mises à jour...

ayant entraîné
un changement net de

+1 474

désignations

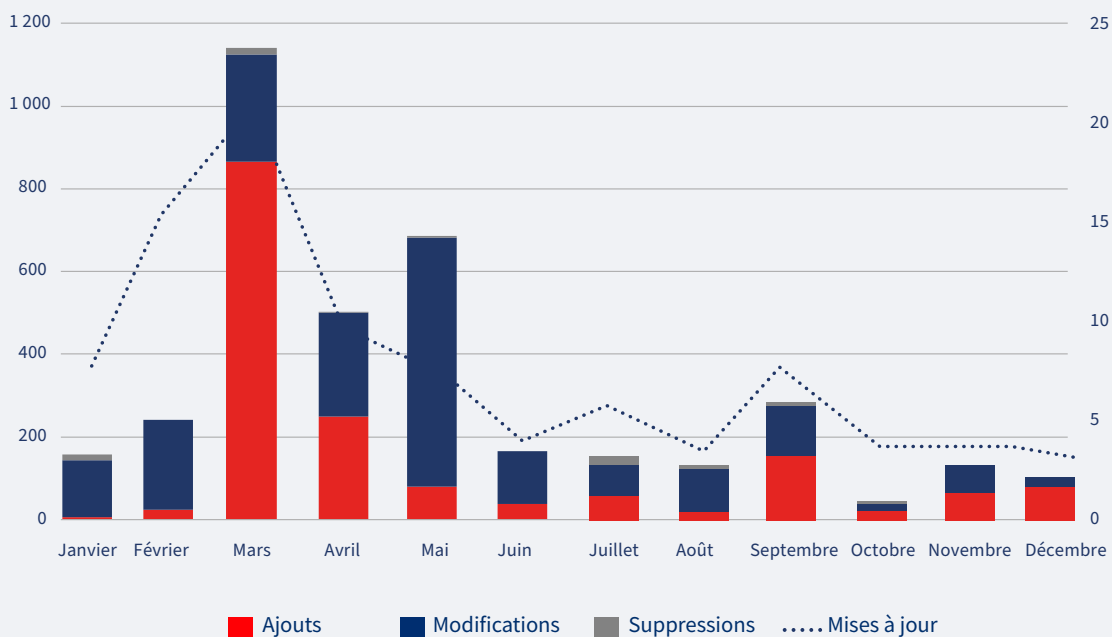
OFSI



Mises à jour de l'OFSI : ampleur et nature des changements

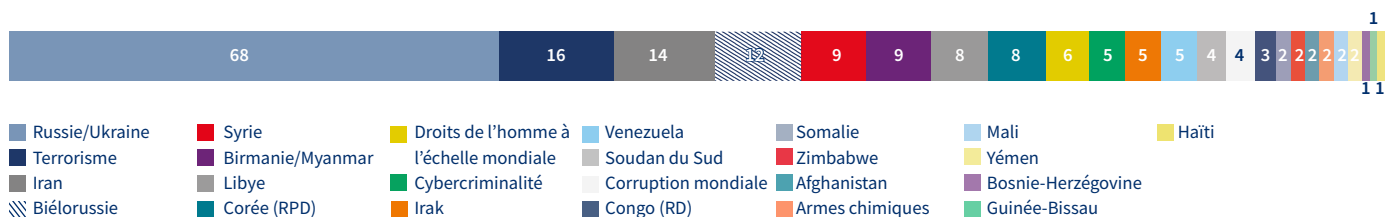
Fluctuations des désignations

Nombre de mises à jour de listes



Gros plan sur les organismes : l'OFSI

Programmes ayant déclenché des mises à jour



Points saillants

Activité en matière de sanctions en relation avec le conflit entre la Russie et l'Ukraine :

- L'OFSI a mis en œuvre de vastes sanctions à l'encontre de la Russie par le biais de nombreuses mises à jour de listes :
 - Avec 68 mises à jour associées au conflit entre l'Ukraine et la Russie (36 %), la fréquence des modifications apportées par l'OFSI a été nettement supérieure à celle de l'OFAC et de l'UE.
 - En matière de désignations, le mois de mars sort du lot avec plus de 850 désignations liées à la Russie, un chiffre supérieur au total des désignations de tous les autres mois.
 - En 2022, 8 des 10 plus importants groupes de désignations étaient associés à la Russie.
- Sanctions liées à la Russie :
 - 68 mises à jour de listes
 - 1 397 désignations
- Importante concentration d'activités en matière de sanctions de l'UE en rapport avec des programmes associés à la Russie :
 - 36 % des mises à jour de listes
 - 95 % des ajouts nets

Activité continue en matière de sanctions dans le cadre de toute une série de programmes :

- Principaux programmes concernant des pays :
 - IRAN : 14 mises à jour, de nouvelles désignations ayant été prononcées sur fond de répressions internes et de graves violations des droits de l'homme.
 - BIRMANIE : 15 mises à jour et 36 nouvelles désignations, le mois de février 2022 marquant le premier « anniversaire » du coup d'État militaire ayant renversé le gouvernement du pays.
 - SYRIE : 9 mises à jour destinées à accroître la pression sur les personnes et entités participant à la répression contre la population civile ou à des activités interdites liées aux armes chimiques.
- Principaux programmes thématiques :
 - Terrorisme : 16 mises à jour destinées essentiellement à actualiser et corriger les désignations existantes ainsi qu'à mettre en œuvre les modifications apportées par l'ONU.
 - Des sanctions associées aux droits de l'homme à l'échelle mondiale (6 mises à jour) et à la corruption à l'échelle mondiale (4 mises à jour) ont entraîné 13 nouvelles désignations.
 - Cybercriminalité (5 mises à jour) ; la plupart des personnes et entités désignées ont figuré ultérieurement dans les sanctions à l'encontre de la Russie.

Réflexions finales

Ces chiffres donnent une idée de la prédominance du conflit entre l'Ukraine et la Russie dans les sanctions adoptées en 2022 : 79 % des ajouts nets à la liste de l'OFAC et plus de 90 % des ajouts nets aux listes de l'UE et de l'OFSI ont été effectués dans le cadre de programmes de sanctions liés à la Russie.

Dans l'ensemble, les listes des États-Unis, de l'UE et du Royaume-Uni se sont considérablement allongées en 2022 : de 25 % pour l'OFAC, de 80 % pour l'UE et de 68 % pour l'OFSI.

Les sanctions à l'encontre de la Russie occupent une part prédominante et ont dépassé les sanctions adoptées pour lutter contre d'autres enjeux mondiaux persistants, tels que le terrorisme ou les violations des droits de l'homme à l'échelle mondiale et la grande corruption. La situation dans des pays tels que la Corée du Nord et la Birmanie parmi d'autres a également continué à déclencher l'adoption de sanctions.

Activité en matière de sanctions vers la fin de l'année 2022 en réaction à la guerre en Ukraine, lorsque des sanctions ont été adoptées :

- à l'encontre de l'Iran en raison de la livraison de drones à la Russie ;
- à l'encontre de la Syrie en raison du recrutement de mercenaires destinés à rejoindre les troupes russes combattant sur le sol ukrainien.

Alors que la guerre en Ukraine continue de faire rage, les régulateurs occidentaux se concentrent de plus en plus sur la manière d'optimiser l'efficacité des sanctions prises en 2022, parmi lesquelles la saisie et la confiscation d'actifs. Pour les sociétés internationales, les programmes destinés à veiller au respect rigoureux des sanctions restent un outil crucial pour affronter l'environnement complexe qu'est celui des sanctions et l'intensification de la surveillance des régulateurs.

La réduction des risques associés au non-respect des sanctions et aux actions consécutives de la part des régulateurs requiert d'investir de manière judicieuse dans des effectifs possédant les qualifications requises ainsi que dans des technologies et données spécialisées.

79 %

des ajouts nets à la liste de l'OFAC et

90 %

des ajouts nets aux listes de l'UE et de l'OFSI ont été effectués dans le cadre de programmes de sanctions liés à la Russie.

Comment nous pouvons vous aider

L'activité en matière de sanctions est un aspect de plus en plus important de la politique et du commerce mondiaux, les gouvernements et les organisations internationales imposant et appliquant des sanctions pour contrer les menaces à la paix et à la sécurité internationales. Toutefois, la complexité de l'environnement des sanctions peut le rendre difficile à appréhender pour les entreprises et les personnes qui sont confrontées à l'évolution permanente de la réglementation et des risques potentiels.

LexisNexis® Risk Solutions est l'un des principaux fournisseurs de solutions destinées à aider les entreprises et leurs équipes à maîtriser l'activité en matière de sanctions. Grâce à une gamme complète d'outils et de services, LexisNexis® Risk Solutions permet aux clients de vérifier, contrôler et gérer les risques associés aux sanctions de manière efficace.

L'une des principales caractéristiques de l'approche que nous avons adoptée en ce qui concerne l'activité en matière de sanctions est sa capacité sur le plan des données et des analyses. Nous tirons parti des analyses et de la science des données pour fournir aux clients des informations précises et à jour sur les politiques en matière de sanctions et leur impact sur le commerce et la finance à l'échelle mondiale. Les clients possèdent ainsi les renseignements nécessaires pour prendre des décisions éclairées quant à leurs activités commerciales et respecter la réglementation.

En outre, nos outils de contrôle et de surveillance des sanctions permettent aux clients d'identifier rapidement les risques potentiels et de réagir de manière appropriée. Nos solutions de contrôle des sanctions tirent parti d'algorithmes avancés et de données en temps réel pour contrôler les personnes, entités et transactions sur la base de listes de sanctions mondiales. Les clients évitent ainsi le risque de nouer des relations commerciales avec des personnes ou entités frappées par des sanctions et réduisent le risque de s'exposer aux conséquences coûteuses du non-respect de ces sanctions.

LexisNexis® Risk Solutions fournit également des services complets de due diligence et d'évaluation des risques, afin d'aider les clients à gérer les risques associés aux sanctions. Notre solution de due diligence permet aux clients d'obtenir des informations détaillées sur des personnes et entités, en particulier sur leurs affiliations, leur historique financier et les risques potentiels de sanctions qui leur sont associés. Les clients possèdent ainsi les renseignements nécessaires pour prendre des décisions éclairées quant à leurs relations commerciales et leurs investissements.

Dans l'ensemble, notre approche de l'activité en matière de sanctions fournit aux clients les outils et les informations nécessaires pour appréhender l'environnement complexe des sanctions et respecter la réglementation. En ayant recours à des fonctions avancées en matière de données et d'analyse, à des outils de contrôle et de surveillance ainsi qu'à des services de due diligence, LexisNexis® Risk Solutions a toutes les cartes en main pour aider ses clients à gérer efficacement les risques auxquels ils sont exposés en matière de sanctions.

Alors que l'activité en matière de sanctions ne cesse d'évoluer, les entreprises et les personnes doivent se tenir au fait de la situation et prendre des mesures proactives pour réduire les risques. Dans le cadre de ce processus, LexisNexis® Risk Solutions est un partenaire fiable qui offre des solutions efficaces pour aider les clients à appréhender l'univers complexe des sanctions.

LexisNexis Risk Solutions offre une multitude de solutions. Contactez-nous pour obtenir plus d'informations.



À propos de LexisNexis Risk Solutions LexisNexis®

Risk Solutions exploite la puissance des données et des analyses avancées pour fournir des informations qui aident les entreprises et les entités gouvernementales à réduire les risques et à améliorer les décisions au bénéfice des personnes dans le monde entier. Nous fournissons des données et des solutions technologiques pour un large éventail de secteurs, notamment l'assurance, les services financiers, la santé et le gouvernement. Notre siège social est situé dans la région métropolitaine d'Atlanta, en Géorgie, et nous avons des bureaux dans le monde entier. Nous faisons partie de RELX (LSE : REL/NYSE : RELX), un fournisseur mondial d'outils d'analyse et d'aide à la décision basés sur les informations destinés aux professionnels et aux entreprises. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites www.risk.lexisnexis.com/global/fr et www.relx.com.

Tous les graphiques, informations, données, illustrations et diagrammes contenus dans le présent document sont fournis exclusivement à titre d'information et ne sont pas destinés à constituer un avis juridique, ni ne doivent être utilisés en tant que tel. LexisNexis Risk Solutions ne garantit pas la fonctionnalité ou les caractéristiques des produits LexisNexis Risk Solutions mentionnés.

LexisNexis Risk Solutions ne déclare pas et ne garantit pas que le présent document soit complet ou sans erreur.

LexisNexis et le logo Knowledge Burst sont des marques déposées de RELX Inc. Les autres produits et services peuvent être des marques commerciales ou des marques déposées de leurs sociétés respectives.

Copyright © 2023 LexisNexis Risk Solutions. NXR16082-00-0623-FR